Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1985)

Heft: 776

Artikel: Radios locales : la Suisse n'est pas une île

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017664

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

collections par la Banque cantonale), les grandes banques s'adonnent avec un bonheur inégal à la publication de monographies sur le canton de Vaud, apparemment méconnu par leurs clients investisseurs.

Sponsorisez, éditez, il en restera toujours quelque chose.

RADIOS LOCALES

La Suisse n'est pas une île

Intéressante émission de la télévision suisse alémanique le 22 mai sur les radios locales suisses et leur avenir. En substance: l'expérience se poursuit, mais dans des conditions toujours plus difficiles. Calme plat en langue romanche, calme plat aussi en langue italienne; dans le premier cas, le prix était trop élevé du point de vue local, alors qu'au Tessin, ce sont les concurrents italiens qui acceptent de la publicité à très bas prix qui ont incité les concessionnaires tessinois à ne pas se lancer.

En Suisse romande, mis à part quelques exceptions bien connues, situation comparable! Thollon-les-Mémises (EFM 21) couvre la majeure partie de la Suisse romande, recueille et diffuse déjà 80% de publicité suisse et compte atteindre un chiffre d'affaires d'un million cette année... Pendant ce temps, par exemple, RGI (Genève) ne passe que de la musique et Rémy Gogniat, rédacteur en chef de RTN (Neuchâtel) parle d'un déficit mensuel de 15 000 francs couverts par «L'Impartial».

En Suisse alémanique, une menace se précise. Dans le Land de Bade-Wurtemberg se mijote un projet de loi qui permettra de créer tout un réseau de radios locales autorisées à diffuser 20% de leur temps d'antenne en publicité (soit 12 minutes par heure contre 15 minutes par jour en Suisse!), soumise à moins de réserves que chez nous et couvrant une partie de la Suisse...

A noter, toujours au cours de cette émission, une déclaration de Bernard Vivien, directeur de Thollon-les-Mémises sur les approches non concertées de Radio Mont-Blanc (Jean-Claude Nicole), d'une part, et de Radio L (Lamunière), d'autre part, portant sur le rachat de son émetteur. Et Vivien de souligner qu'il ne veut pas se vendre à un éditeur suisse.

Au crédit du représentant de l'Administration fédérale, l'assurance que des interventions à haut niveau ont lieu en France (la dernière le 17 mai à Paris) et que le cas de la Suisse romande est suivi attentivement par l'autorité de tutelle. On attend les résultats.

En bref, l'expérience se poursuit cahin-caha. Combien de stations émettront encore dans trois ans et demi? Impossible à dire. Relevons simplement que l'annuaire 1985 du syndicat d'initiative Villefranche-Beaujolais, en France, donne l'adresse de cinq radios locales dans cette agglomération de 50 000 habitants. Mais la Suisse n'est pas la France, on le sait bien.

Autre information retenue dans cette émission, mais répercutée depuis dans les médias: les radios locales suisses demandent à pouvoir doubler le temps consacré à la publicité (30 minutes au lieu de 15).

VITAMINE

Le quotidien des lecteurs

On restait sous le coup de l'importance de la nouvelle publiée le jeudi 16 mai 1985 par «Le Matin» en page «Suisse romande», sur trois colonnes et une large photo à l'appui, sous le titre «Rgt inf mot 2. Défilé à Ouchy».

On vous livre le texte «in extenso» pour mémoire, si jamais il vous avait échappé:

Comme c'est la tradition, tous les quatre ans, le commandant du rgt inf mot 2 prend congé de ses hommes. Hier à Ouchy, le colonel Hermann Etter — dont le remplaçant n'est pas encore désigné — a fait ses adieux à la troupe. Les 2476 soldats du défilé (notre photo, Bosshard-air) représentaient le pays de Vaud. Durant leur cours de répétition qui s'achèvera après-demain, ils ont occupé un triangle délimité par Nyon, Vallorbe et Morges. Sur la tribune officielle, se trouvaient, outre le cdt de corps Edwin Stettler et le colonel divisionnaire Bernard Chatelan, les représentants des autorités civiles. Quatre bataillons ont été applaudis par les quelques badauds présents. Pendant qu'en ville, les détournements de la circulation occasionnaient des embouteillages monstres...

Cherchez l'erreur! A vaillant lecteur, rien d'impossible... Dès le lendemain, en effet, le même «Matin» se fendait d'une rectification en bonne et due forme que nous nous faisons un devoir de reproduire aussi:

■ ERRATUM Rgt inf mot 2: cérémonie réussie

Mercredi dernier, le colonel Hermann Etter faisait ses adieux à la troupe (lire « Le Matin » d'hier). Deux mille cinq cents hommes ont défile à Ouchy, applaudis par une foule de Lausannois évaluée à près de quatre mille personnes.

Le succès de la cérémonie fut complet, contrairement à ce que pouvait laisser sous-entendre une partie de notre compte rendu.

Ouf! On avait eu chaud. Un peu plus et l'honneur de l'armée en prenait pour son grade. Notez qu'à part ça, on ne saura pas si ce sont 2476 ou 2500 hommes qui ont défilé. On ne traque jamais assez la désinformation. Gageons que l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la presse permettra de mettre un peu d'ordre dans ce chenit.